



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

LE CONSEIL DE REGULATION,

DECISION N°2015 - 205/ARCEP/PT/SE/DFC/DMP/DAJRC/DRP/GU
portant approbation du catalogue d'offres de La Poste du Bénin SA

- VU la loi n°2014-14 du 09 juillet 2014 relative aux Communications Electroniques et à la Poste en République du Bénin;
- VU le décret n°2014-599 du 09 octobre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin ;
- VU le décret n°2014-561 du 24 septembre 2014 portant nomination des membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
- VU le décret n°2014-562 du 24 septembre 2014 portant nomination au Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- VU l'arrêté n°101/MCTIC/DC/SGM/CTAP/DGCEP/DRC/SA du 20 août 2014 fixant la limite du poids du courrier réservé au prestataire du service postal universel en République du Bénin ;
- VU l'arrêté n°117/MCTIC/DC/SGM/CTAP/DGCEP/DRC/SA du 16 septembre 2014 fixant la liste des matières et objets interdits dans les envois postaux ;
- VU la correspondance n°0186/ARCEP/SE/DAJRC/DRP/SGA/GU/2015 du 28 janvier 2015 portant demande de votre catalogue d'offres ;
- VU la correspondance n°0301/ARCEP/SE/DAJRC/DRP/SGA/GU/2015 du 12 février 2015 portant relance A/S de votre catalogue d'offres de services ;
- VU la correspondance n°075/LPB/046/DEC/DMQ du 10 février 2015 portant transmission du catalogue d'offres de services ;

- VU** la correspondance n°0579/ARCEP/SE/MP/DAJRC/DRP/SGA/GU/2015 du 16 mars 2015 portant observations sur le catalogue d'offres de services ;
- VU** la correspondance n°0836/ARCEP/SE/DMP/DAJRC/DRP/SGA/GU/2015 portant relance A/S de votre catalogue d'offres de services ;
- VU** la correspondance n°254/LPB/126/DEC/DMQ du 11 mai 2015 portant transmission du catalogue d'offres de services ;
- VU** le catalogue d'offre de services de La Poste du Bénin SA transmis le 11 mai 2015 ;
- Après en avoir délibéré en sa session des 13 et 14 octobre 2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er}:

Est approuvé le catalogue d'offres de services de La Poste du Bénin SA pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, annexé à la présente décision.

Article 2 :

La Poste du Bénin SA doit veiller à la mise à jour son catalogue d'offres de services dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Article 3 :

Le catalogue d'offres de services doit être publié par La Poste du Bénin SA dans sa version intégrale sur son site internet et par affichage dans toutes ses agences au plus tard trente (30) jours à compter de la date de notification de la présente décision.

Article 4 :

La présente décision entre en vigueur à compter de sa date de signature.

Elle sera notifiée à La Poste du Bénin SA et aux opérateurs titulaires d'autorisation d'exploitation des services postaux ouverts à la concurrence.

Elle sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 12 NOV 2015

Ont siégé :

Mesdames : Myriam KAMARA SOGLO
Sofiatou ONIFADE BABA-MOUSSA

Messieurs : Edouard WALLACE
Marcellin ILOUGBADE

Herve IN unayou HOUNGONDJI

Urbain FADEGNON

Wilfrid Aubert Serge MARTIN

Le Président,



Marcellin ILOUGBADE

Ampliations :

- Original : 1
- SE/ARCEP-BENIN : 2
- MCTIC : 1
- LPB SA : 1
- Autres Opérateurs : 7
- Archives : 1